



# ASSOCIATION de SCIENCE RÉGIONALE De LANGUE FRANÇAISE

## Compte-rendu de la réunion du Bureau du 13 janvier 2015.

Participants (par skype):

Lise Bourdeau-Lepage, Lourdes Diaz-Olvera, Michel Dimou, Bruno Jean, Fabienne Leloup

### Point 1 : Les Doctorales 2015

Les Doctorales 2015 se déroulent du 2 au 4 février à Paris Est.

Pour la séance d'inauguration, le président Michel Dimou présentera en quelques mots l'ASRDLF.

Ensuite un hommage sera rendu à Bernard Maris, normalement par André Torre (à confirmer) et une table ronde se tiendra avec entre autres la participation de Gérard-François Dumont.

Le programme des doctorales sera envoyé mi-janvier.

Suivi : Lise Bourdeau-Lepage assure le suivi du programme des Doctorales et Fabienne Leloup le diffuse via une Brève. Lise Bourdeau-Lepage contacte André Torre pour voir s'il s'est mis d'accord avec Gérard-François Dumont pour leurs interventions.

### Point 2 : Les prochaines Doctorales

Deux candidatures ont été déposées, celle de Dominique Vollet et celle de Bernard Pecqueur.

Le bureau propose que les Doctorales soient organisées en 2016 et 2017 à Clermont-Ferrand puis à Grenoble en 2018 et 2019.

### Point 3 : Organisation et ordre du jour du prochain CA

Le Conseil d'Administration se déroulera le lundi matin à 10h.

Il faut prévoir une procuration pour les personnes qui ne viennent pas. Cette procuration est à envoyer aussi à la Secrétaire générale Fabienne Leloup et désigne la personne qui représente le membre du CA absent. Il est important de vérifier que le nombre de membres du CA présents ou représentés soit suffisant.

Deux repas sont prévus le lundi pour les membres du CA, il faut permettre aux organisateurs d'obtenir le nombre précis de personnes présentes.

Un premier mail invitera les membres du CA et un second, avec l'ordre du jour, l'exemple de procuration et les annexes, sera envoyé huit jours avant le CA.

L'ordre du jour est le suivant

- Compte rendu des bureaux
- Le colloque 2015 de l'ASRDLF
- Les Doctorales et les prochaines Doctorales
- Les futurs colloques :

- Le colloque 2016 au Canada (présenté par Bruno Jean)
- Le colloque 2017 : plusieurs lieux sont possibles : la Grèce – la Réunion – l'Ouest de la France ou autres.
- La future présidence du prix Aydalot : rapport du « comité des sages » sur les deux candidatures et décision d'attribution (les dossiers de candidatures seront envoyés avec l'ordre du jour du CA par mail).
- Information sur le site internet et sur l'ERSA.
- Divers

Suivi : Fabienne Leloup assure la convocation au CA, le rappel et l'envoi des documents (dossiers et procuration) ; elle transmet l'information quant aux présents aux organisateurs des Doctorales

#### Point 4 : Les futurs colloques

Si le colloque 2017 se fait en Grèce, diverses questions sont à poser :

- Il faudrait prévoir des séances en anglais, en grec et en français (comme cela s'est fait au colloque d'Aoste)
- Les Grecs, inscrits à l'association grecque des sciences régionales ne payeraient pas d'inscription à l'ASRDLF. En outre un prix d'inscription plus bas devrait être prévu.

On rappelle que l'ASRDLF a organisé des colloques au Portugal, au Mexique, en Tunisie ; la Grèce se positionne dans cette vision internationale.

Suivi : Michel Dimou lancera un appel pour l'organisation du colloque en 2017 lors du CA de juillet 2015.

#### Point 5. Le prix Aydalot

Deux candidatures ont été reçues quant à la Présidence future du Prix Aydalot. Il s'agit d'un mandat de 4 ans dont l'effectivité va commencer en novembre 2015.

Les candidatures sont celles de Maryline Filippi et celle de Catherine Beaumont.

Lors du CA, les membres du « comité des sages » (composé de Guy Joignaux, Isabelle Thomas et Bernard Pecqueur) rapporteront leur avis sur les dossiers : le CA votera afin de décider la candidature retenue.

#### Point 6 : Le site INTERNET

On constate que les membres de l'ASRDLF ayant payé leur adhésion lors de l'inscription au colloque 2014 n'ont pas actualisé leur fiche personnelle dans le site internet de l'association. Il faudrait chercher une solution efficace à mettre en place pour le colloque 2016, en coordination avec Catherine Joffre (responsable du site internet) et les organisateurs du colloque.

Il est trop tard pour mettre en place une procédure pour le colloque de Montpellier mais le Bureau propose de distribuer un document pour inciter les membres de l'association à mettre à jour leur fiche personnelle dans le site internet.

Suivi : Fabienne Leloup prépare le document à distribuer pour le colloque de Montpellier

### Point 7 : Finances et trésorerie

Les démarches de transmission de la trésorerie de Véronique Peyrache-Gadeau à Lourdes Diaz Olvera sont toujours en cours, des étapes à la banque et à la préfecture sont encore nécessaires. Une réunion va se tenir avec Catalina Esparza, qui assure le secrétariat et la comptabilité de l'association, le vendredi 16 janvier.

Le nouveau siège du site internet de la RERU doit être enregistré : pour ce faire, un droit de 50 à 80 euros par an est à payer. A la demande d'André Torre, l'ASRDLF prendra en charge le paiement annuel du domaine.

Pour rappel, l'inscription à l'ASRDLF en 2015 (votée en CA de février 2014) s'élève à 60 euros pour une adhésion normale et 30 euros pour une adhésion étudiante.

Pour le 7 mars, il faudra verser à l'association internationale RSAI un paiement de 10 euros par adhérent. Il faudra croiser la liste des inscrits (fournie par Marie Delaplace) et la liste des inscrits sur le site pour avoir une liste complète.

Suivi : Pour le CA, Lourdes Diaz Olvera va vérifier si tous les membres du CA ont payé leur cotisation. Elle fournira la liste des membres de l'ASRDLF à la RSAI pour mars. Michel Dimou et Lourdes Diaz Olvera assurent le suivi quant au transfert de Trésorerie.
--

### Point 8 : Divers

Lors des Doctorales, une réunion des membres du Bureau est à prévoir.

La réunion du Bureau s'achève à 17h45.